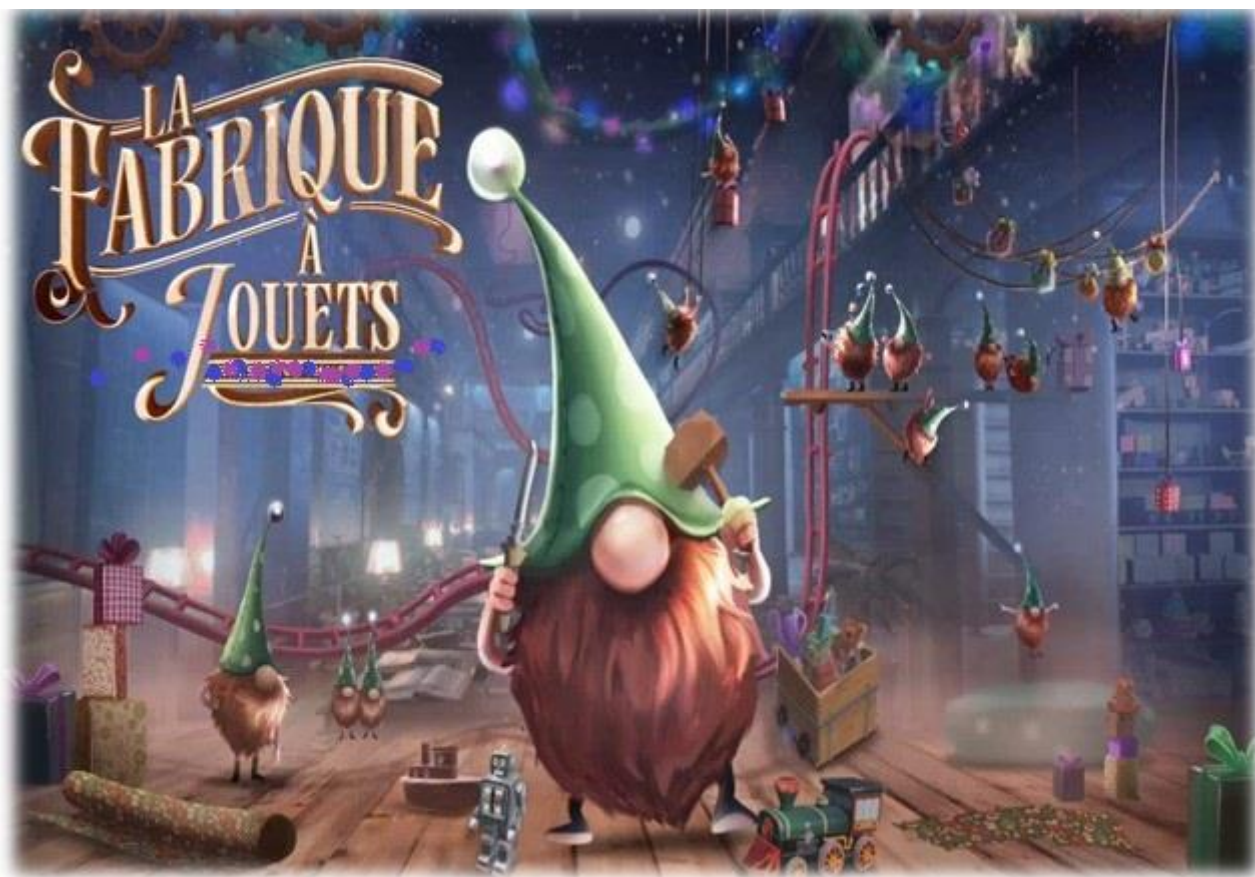




**ACCUEIL DE LOISIRS
VISIONOMÔMES
Enfants de 4 à 13 ans**

MERCREDIS

Du 5 novembre au 17 décembre 2025



**Effectif
prévisionnel :
84***

*Sous réserve du nombre d'animateurs recrutés
Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie



Communauté de Communes
Val de Saône Centre

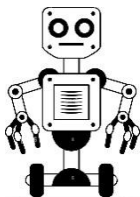
Parc Visiosport Le Grand Rivolet
166 Route de Francheleins
01090 MONTCEAUX

www.ccvsc01.org

Voilà qu'approchent les fêtes de fin d'année !
Entre au cœur de notre gigantesque
fabrique à jouets qui tourne à plein régime !



Alors que c'est la pleine effervescence
dans les ateliers et devant les machines,
découvrez un lieu rempli de secret de fabrication
et baigné de magie et de tradition !



Participez à la maintenance de l'usine
où s'entremêlent des technologies innovantes
et des savoirs-faire ancestraux.

Aidez les lutins à fabriquer,
peindre et emballer les cadeaux...
...pour offrir aux enfants du monde entier
de l'émerveillement et de la joie !



Participez à nos défis « Let's Go Léo »
et à nos challenges « Cap Kapla ».

Redécouvrez les chants de ces fêtes,
Sifflons, soufflons dans les grands sapins verts !

Dans la salle de repos et de détente de l'usine,
dégustez nos petits sablés et chocolats chauds
pour un mercredi tranquille de novembre
en mode chaussons et pyjama.



Et pour notre dernier mercredi de décembre,
Préparez les festivités de la fabrique à jouets !





FONCTIONNEMENT POUR LES MERCREDIS

Du 5 novembre au 17 décembre 2025



L'établissement accueille les enfants âgés de 4 à 13 ans **les mercredis en journée avec repas, ou en demi-journée avec ou sans repas**, et propose des activités de qualité permettant de répondre aux besoins des familles.



Accueil le mercredi :	Horaires d'accueil	Horaires de départ
journée avec repas	7h30 – 9h00	17h00 – 18h30
matin avec repas		13h30 – 14h00
matin sans repas		11h30 – 12h15
après-midi avec repas	11h30 – 12h15	17h00 – 18h30
après-midi sans repas	13h30 – 14h00	

L'Accueil de Loisirs dispose d'un portail sur internet destiné aux familles leur permettant de faire les demandes d'inscription en ligne.

1. Dossier complet à fournir pour chaque année scolaire :

- Fiche administrative (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Fiche sanitaire 2025-2026 (disponible sur le portail et sur le site internet de la Communauté de Communes)
- Liste des personnes autorisées à venir chercher l'enfant,
- Dernier avis d'imposition (*document complet sur 4 pages*), ou attestation CAF ou MSA où figure le QF.

Vous devez déposer votre dossier complet dans la boîte aux lettres « Inscriptions Accueil de Loisirs VisioMômes » située en face du logement du gardien du complexe sportif Visiosport ou l'envoyer par mail à : alsh@ccvsc01.org.



Dossier à rendre au plus tard le 21 septembre 2025 pour les inscriptions de la période du 5 novembre au 17 décembre 2025.

Pour les nouvelles familles, vous devez créer votre espace sur le portail <https://espacefamille.aiga.fr/1317497> (également accessible par un lien sur le site internet www.ccvsc01.org) en suivant le guide disponible sur le site internet.

1. Demande d'inscription :

Les demandes d'inscription doivent être faites en remplissant et en validant le formulaire en ligne sur le portail (onglet réservation). S'agissant d'un service financé en partie par les ressources propres de la communauté de communes, il est fixé un ordre d'inscription selon les priorités suivantes :

- **pour les familles dont au moins l'un des deux parents réside sur le territoire de la Communauté de Communes :**
Du lundi 29 septembre à partir de 06h00 au dimanche 5 octobre 2025 (les 2 premiers jours sont réservés pour les inscriptions en journée).
- **pour les familles dont l'un des parents est domicilié dans le département de l'Ain :**
Lundi 6 et mardi 7 octobre 2025.
- **pour les autres familles :**
Le mercredi 8 octobre 2025.



2. Confirmation de l'inscription :

Vous recevrez une confirmation par mail avec la facture dans un délai de 48h. Cette dernière apparaîtra également dans votre espace, onglet « Mon compte, Mes factures ». Si le portail affiche complet (un bonhomme barré), cliquez afin d'être placé sur liste d'attente.

3. Règlement :

Plusieurs possibilités pour régler :

- **en ligne** : par carte bancaire via le portail destiné aux familles
- **par chèque (à l'ordre du Trésor Public)** : dépôt dans la boîte aux lettres « Inscriptions ALSH Visiomômes »,
- **en espèces, par chèques vacances ou tickets CESU** : en venant directement à l'Accueil de Loisirs lors des permanences d'accueil du public
- **en E-CESU** : sur votre compte CESU (code affilié 1308821*5) ; Merci de bien vouloir privilégier les **I-CESU** dans la mesure du possible. Merci de bien vouloir nous confirmer votre règlement **E-CESU** ou **I-CESU** par retour de mail à alsh@ccvsc01.org



Les règlements sont à effectuer en une fois, à compter de la réception du mail de confirmation d'inscription dans un délai de 48 heures.

Tout règlement n'ayant pas été réceptionné dans ce délai entraînera l'annulation de l'inscription.



TARIFS des MERCREDIS

Du 5 novembre au 17 décembre 2025



Ces tarifs comprennent l'animation, les repas, les goûters de l'après-midi, l'encadrement technique, le matériel, les assurances ...

 		CCVSCentre		AIN		HORS AIN
TARIFS APRES REDUCTION LABEL « LOISIRS EQUITABLES » CAF						
	Quotient Familial CAF ou Avis d'imposition 2021 (revenus 2020)	Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	Non Allocataires CAF / MSA Ain-Rhône	
Journée avec repas	0 - 500€	11.00	15.00	14.00	18.00	18.30
	501€ - 800€	12.60	16.60	15.60	19.60	19.90
	801€ - 1000€	14.80	18.80	17.80	21.80	22.10
	1001€ - 1200€	18.80	22.80	21.80	25.80	26.10
	1201€-1500€	19.90	23.90	22.90	26.90	27.20
	1501€-2666€	22.00	26.00	25.00	29.00	29.30
	> 2666 €	25.75	29.75	29.50	33.50	33.80
Demi-journée avec repas	0 - 500€	8.20	10.30	9.80	11.80	12.60
	501€ - 800€	9.20	11.30	10.80	12.80	13.60
	801€ - 1000€	10.90	13.00	12.50	14.50	15.30
	1001€ - 1200€	14.20	16.30	15.80	17.80	18.60
	1201€-1500€	15.10	17.20	16.70	18.70	19.50
	1501€-2666€	16.80	18.90	18.40	20.40	21.20
	> 2666 €	18.80	20.90	20.80	22.75	23.30
Demi-journée sans repas	0 - 500€	2.30	4.40	3.80	5.90	6.30
	501€ - 800€	2.70	4.80	4.20	6.30	6.70
	801€ - 1000€	3.70	5.80	5.20	7.30	7.70
	1001€ - 1200€	6.00	8.10	7.40	9.60	10.00
	1201€-1500€	6.70	8.80	8.30	10.30	10.70
	1501€-2666€	7.90	10.00	9.40	11.50	11.90
	> 2666 €	9.90	11.90	11.80	13.85	14.00

Pour les enfants ayant un P. A. I. alimentaire (repas fourni par la famille), un tarif spécial est mis en place.

L'Accueil de Loisirs bénéficie du soutien financier de la Caisse d'Allocations Familiales de l'Ain et de la Mutualité Sociale Agricole Rhône-Alpes dans le cadre de son fonctionnement.

CONTACTS

Accueil de Loisirs VISIONOMÈS

Communauté de Communes Val de Saône Centre
166, route de Francheleins - Le Grand Rivolet
01090 MONTCEAUX

Accueil du public par téléphone :

Du lundi au vendredi de 9h à 12h30 (sauf mercredi) en période scolaire.

Accueil physique sur rendez-vous.

L'accueil est fermé pendant les vacances scolaires sauf sur rendez-vous.

Tél. 04 74 06 46 29 - Mail : alsh@ccvsc01.org - Site :

www.ccvsc01.org - En cas d'urgence : 06 21 31 37 50

Coût moyen d'une journée enfant le mercredi en 2024 (50€)

